



**COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE NATIONALE DE RUGBY  
RELEVÉ DE DECISIONS DE LA REUNION DU 27 DECEMBRE 2016  
(Conférence téléphonique – 18h à 18h45)**

Le Comité Directeur de la LNR a été réuni pour se prononcer sur un aménagement du coup d'envoi du match de saison régulière de TOP 14 diffusé sur CANAL+ le dimanche après-midi en application de l'accord conclu avec la LNR jusqu'à la fin de la saison 2018-2019. Le coup d'envoi du match est fixé depuis la saison 2015/2016 à 16h15.

A la suite des remarques formulées par des clubs amateurs compte tenu du déroulement de leurs matches le dimanche après-midi, la LNR a engagé il y a plusieurs mois des discussions avec CANAL+ en vue d'aménager cet horaire de coup d'envoi afin de prendre en compte les souhaits des clubs amateurs, tout en préservant l'exposition médiatique exceptionnelle et donc la promotion qu'une retransmission le dimanche après-midi sur CANAL+ suivie d'un magazine dédié et diffusé en clair, offre au rugby dans son ensemble.

Le Président de la FFR a également fait part de cette préoccupation.

Les marges de manœuvre de CANAL+ pour aménager l'horaire de coup d'envoi du match de TOP 14 sont très limitées, puisque le Canal Rugby Club diffusé en clair dans la foulée du match est suivi du Canal Football Club, puis du match de Ligue 1. Tout décalage du coup d'envoi du match du TOP 14 a donc des conséquences en cascades sur la durée et l'enchaînement de l'ensemble de ces programmes, qui constituent un moment clé de la grille de CANAL+.

Afin de répondre aux attentes des clubs amateurs, CANAL+ a toutefois proposé par courrier du 23 décembre 2016 de décaler l'horaire du coup d'envoi du match de 30 minutes, pour le porter à **16h45**. Avec ce nouvel horaire, le Canal Rugby Club encadrera la diffusion de l'affiche du dimanche après-midi.

Cet aménagement a été adopté par le Comité Directeur.

Il prend effet à compter du match Bordeaux – Clermont du dimanche 29 janvier comptant pour la 17<sup>ème</sup> journée de TOP 14.